

Qui sommes-nous ?

● Le Comité ouvrier international contre la guerre et l'exploitation, pour l'Internationale ouvrière (COI) a été constitué lors de la Conférence mondiale de Mumbai (Inde) les 19, 20 et 21 novembre 2016 rassemblant des délégués de 28 pays.

● Le COI a été constitué sur la base du Manifeste de Mumbai contre la guerre, l'exploitation et le travail précaire, manifeste qui a reçu l'adhésion de militants ouvriers et de responsables d'organisations politiques et syndicales de 46 pays (*)

● Son comité de suivi est composé de militants ouvriers de toutes tendances :

Innocent Assogba (Bénin)
Alan Benjamin (États-Unis)
Colia Clark (États-Unis)
Constantin Cretan (Roumanie)
Berthony Dupont (Haïti)
Ney Ferreira (Brésil)
Daniel Gluckstein (France)
Rubina Jamil (Pakistan)
Apo Leung (Chine)
Gloria Gracida (Mexique)
M.A. Patil (Inde)
Mandlenkosi Phangwa (Azanie)
Klaus Schüller (Allemagne)
Jung Sikhwa (Corée)
John Sweeney (Grande-Bretagne)
Mark Vassilev (Russie)
Nambiath Vasudevan (Inde)

(*) Afghanistan, Azanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bangladesh, Belgique, Bénin, Biélorussie, Brésil, Burundi, Canada, Chili, Chine, Corée, Côte d'Ivoire, Équateur, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Grèce, Haïti, Hongrie, Inde, Irlande, Islande, Italie, Mali, Mexique, Pakistan, Pérou, Philippines, Portugal, République tchèque, Roumanie, Russie, Rwanda, Sénégal, Suède, Suisse, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Venezuela, Zimbabwe.

ALGÉRIE
Communiqué du COI

Le 25 septembre, le tribunal militaire de Blida en Algérie a condamné à 15 ans de prison Louisa Hanoune, la secrétaire générale du Parti des travailleurs d'Algérie.

Louisa Hanoune, en détention depuis le 9 mai, était jugée dans le cadre du procès du frère de l'ex-président, Saïd Bouteflika, et des généraux Toufik et Tartag. Les quatre prévenus étaient accusés de « *complot contre l'État* ».

Le Comité ouvrier international (COI) condamne cette décision du tribunal militaire, et exige la mise en liberté immédiate de Louisa Hanoune et de tous les détenus d'opinion en Algérie.

Quelle que soit la position qu'on puisse avoir sur la

situation algérienne et celles que soient les opinions que l'on puisse avoir sur les positions politiques de Louisa Hanoune et de son parti, rien ne peut justifier qu'une responsable d'un parti politique, a fortiori d'un parti se réclamant des travailleurs, soit frappée par la répression. Répression que le régime algérien déchaîne depuis des mois contre des militants, des manifestants, des avocats, des syndicalistes, des jeunes, sous les prétextes les plus divers.

C'est aux travailleurs et au peuple algérien, et à eux seuls, de décider quels partis les représentent et quels partis ne les représentent pas. Et ce n'est pas aux tribunaux militaires ni aux généraux.

Nous réaffirmons la prise de position que nous avons exprimée à plusieurs reprises depuis le 9 mai, notamment en faisant circuler à l'échelle internationale l'appel des militants ouvriers américains : libération immédiate de Louisa Hanoune et de tous les détenus politiques en Algérie.

Nous invitons les militants ouvriers de toutes tendances à exiger, sous les formes qu'ils détermineront, l'exigence de la libération de Louisa Hanoune et de tous les détenus politiques.

Le 26 septembre 2019

Daniel Gluckstein

Nambiath Vasudevan

Comité d'organisation des socialistes internationalistes d'Algérie (COSI)
Notre position...

Les révolutionnaires fondent leurs activités militantes sur des principes. Ceux-ci sont la généralisation de l'expérience des luttes des travailleurs. Il en est ainsi de la lutte pour la défense et/ou la conquête des libertés démocratiques. Elles sont indivisibles. À notre époque, celle de l'impérialisme, les libertés et droits démocratiques ne sont défendus réellement que par les travailleurs. L'impérialisme et ses agents dans les pays dominés ne peuvent tolérer leur plein exercice car il en va de la sauvegarde de leur système fondé sur la propriété privée des moyens de production. En refusant les droits démocratiques au peuple tout entier, c'est en réalité surtout aux travailleurs qu'ils refusent le

droit de s'organiser, de manifester, de faire grève, en un mot et in fine, ils cherchent à les empêcher de lutter pour leur propre pouvoir.

Lénine a établi comme principe de s'intéresser « *à tout ce qui se passe à la cour du Tsar* » pour mesurer la profondeur de la crise chez l'ennemi de classe.

Le 23 septembre à Blida s'est ouvert le procès « *pour complot* » de deux responsables des services de renseignements, du frère et conseiller de l'ex-président Abdelaziz Bouteflika et de la secrétaire générale du PT. Constatons : c'est un tribunal militaire qui juge l'affaire ; il se déroule à huis clos. Du point de vue de la démocra-

tie, un tribunal militaire est toujours une juridiction d'exception et son déroulement à huis clos met hors jeu le peuple au nom de qui pourtant on prétend « juger ». Le Hirak (mouvement populaire – Ndlr) a toujours revendiqué « la publicité » des débats pour ce procès comme pour tous ceux qui concerneront les oligarques. Il a également scandé : « *État civil, pas État militaire* ». Les révolutionnaires ont soutenu ces revendications sans aucune illusion sur « l'indépendance de la justice civile ». Sur ce point on ne peut être que d'accord avec Nouredine Boudherba, ex-secrétaire national de l'UGTA, qui écrit : « *Le peuple doit savoir pour croire. Sans présence de la presse, le procès de Blida*

sera considéré comme un simple règlement de comptes. »

Constatons enfin que dans le box des accusés se trouve la secrétaire générale du PT à qui le juge d'instruction militaire reproche de « vouloir renverser le régime » pour avoir rencontré, le 26 mars, deux de ses co-accusés Saïd Bouteflika et Toufik. Du

point de vue de la démocratie, la responsable du PT n'a à rendre des comptes qu'à son parti et non à la hiérarchie militaire, sinon cela reviendrait à criminaliser l'activité politique. Le degré de démocratie d'une société se mesure aux conditions avec lesquelles celle-ci gère « ses criminels ». Sans apporter le moindre soutien

politique à la secrétaire générale du PT et à celui-ci, le Comité d'Organisation des Socialistes Internationalistes (COSI) a dès son incarcération revendiqué sa libération inconditionnelle. Il réitère sa position de principe. Il continuera à agir avec d'autres, dans l'unité, dans ce sens.

Alger, le 24 septembre 2019.

Communiqué du Parti ouvrier indépendant démocratique (France)

Une délégation de militants de toutes tendances du mouvement ouvrier et démocratique, à l'initiative du POID, se rassemblera le lundi 30 septembre à proximité de l'ambassade d'Algérie à Paris (rendez-vous à 18 heures précises à l'angle de la rue de Messine et de l'avenue de Messine, métro Courcelles ou Montceau) pour déposer aux autorités algériennes les prises de position exigeant la libération immédiate de Louisa Hanoune.

Le 25 septembre, le tribunal militaire de Blida en Algérie a condamné à 15 ans de prison Louisa Hanoune, la secrétaire générale du Parti des travailleurs d'Algérie.

Louisa Hanoune, en détention depuis le 9 mai, était jugée dans le cadre du procès du frère de l'ex-président, Saïd Bouteflika et des généraux Toufik et Tartag. Les quatre prévenus étaient accusés de « complot contre l'État ».

Le Parti ouvrier indépendant démocratique condamne cette décision du

tribunal militaire, et exige – comme il le fait depuis le 9 mai dernier – la mise en liberté immédiate de Louisa Hanoune et de tous les détenus d'opinion en Algérie.

Pour sa part, le POID n'a jamais caché son désaccord avec l'orientation politique de Louisa Hanoune et de son parti, désaccord renforcé après le 22 février 2019.

Pour autant, pour le POID, rien ne peut justifier qu'une responsable d'un parti politique, a fortiori d'un parti se réclamant des travailleurs, soit frappée par la répression. Répression que le régime algérien déchaîne depuis des mois contre des militants, des manifestants, des avocats, des syndicalistes, des jeunes sous les prétextes les plus divers.

C'est aux travailleurs et au peuple algérien, et à eux seuls, de décider quels partis les représentent et quels partis ne les représentent pas. Et ce n'est pas aux tribunaux militaires ni aux généraux.

C'est pourquoi le Parti ouvrier indépendant démocratique réaffirme la prise de position qu'il a adoptée le 9 mai et

qu'il a fait connaître à de nombreuses reprises :

Libération immédiate de Louisa Hanoune et de tous les détenus politiques en Algérie

Le POID prend l'initiative de la constitution d'une délégation de militants ouvriers de toutes tendances, qui se rendra à l'ambassade d'Algérie à Paris pour faire connaître aux autorités algériennes son exigence de libération de Louisa Hanoune et de tous les détenus politiques (1).

Montreuil, le 25 septembre, 18 heures.

(1) Le POID rappelle que la position de principe traditionnelle dans le mouvement ouvrier, c'est la solidarité inconditionnelle avec tout militant ouvrier victime de la répression, donc qui ne peut être conditionnée par l'accord avec ses positions politiques. Ce ne fut le cas, ni lors du rassemblement convoqué à Paris le 20 juin à Paris, ni lors de celui du 5 septembre à Lyon, dont les organisateurs ont interdit la présence des militants du POID venus demander la libération de Louisa Hanoune, par des méthodes étrangères au mouvement ouvrier, au prétexte dans les deux cas, que le POID était en désaccord avec Louisa Hanoune et son parti.

Communiqué de Tribuna Libera (Italie)

La rédaction du mensuel *Tribuna Libera* a appris que Louisa Hanoune, secrétaire du Parti des travailleurs algériens (PT), a été condamnée à 15 ans de prison à l'issue d'un procès impliquant également le frère de l'ancien président de la République, Saïd Bouteflika, et les généraux Toufik et Tartag. Les quatre ont été accusés de "complot contre l'État". Louisa Hanoune est en prison depuis le 9 mai dernier.

La rédaction de *Tribuna Libera* condamne fermement cette décision du tribunal militaire et demande la

libération immédiate de Louisa Hanoune et de tous les autres prisonniers politiques en Algérie.

Quelles que soient nos opinions et celles des autres sur les positions politiques du PT, nous nous situons sur le terrain historique du mouvement ouvrier et du mouvement des travailleurs : solidarité et unité face aux attaques contre les libertés démocratiques, d'opinion, d'organisation. Cela est d'autant plus important lorsque les personnes touchées se réfèrent à l'histoire et aux intérêts des travailleurs.

La répression que le régime exerce depuis des mois, en particulier depuis le début du mouvement de masse qui a débuté en février, et qui a frappé des militants, des avocats, des syndicalistes et des jeunes aux prétextes les plus divers, doit cesser!

Pour notre part, nous allons promouvoir une campagne immédiate entre militants, syndicalistes, délégués syndicaux, personnalités démocratiques, adressée à l'ambassade algérienne en Italie pour la libération de Louisa Hanoune et de tous les prisonniers politiques en Algérie.